



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

—
SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

VILLE DE
HOUILLES

DCM 26/036 DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Commission Communale
des Impôts Directs – Désignation des commissaires

—
République française

**Département
des Yvelines**

Canton de Houilles

Le 16 avril 2026 à 20h31, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Romain BERTRAND, Maire de Houilles.

(Convocation et affichage effectués le 10 avril 2026).

—
Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

PRÉSENTS :

M. BERTRAND Romain, M^{me} DUARTE Margarida, M. LAMBART Thierry, M^{me} COLLET Jennifer, M. CADIOU Patrick, M^{me} BALLY Estelle, M. FERRAND Jean-Marie, M^{me} COURTET Jennifer, M^{me} JUNIUS Céline, M. BRAND Stéphane, M^{me} CHARLOT Floriane, M. COSTA Constantino, M. HÉBERT Charles, M. PREVEAUX Christophe, M. RAUNER Adam, M^{me} PELLAUMAIL Isabelle, M^{me} SINACOLA Agnès, M. CARMIER Patrick, M^{me} ZAHZOUH Lauryn, M^{me} COLOMBANI Florence, M^{me} PILLON Emilie, M. RIBEIRO José, M. PAYARD Jean-Claude, M^{me} BA Charlotte, M. CABROL Christophe, M^{me} HERVOCHON Valérie, M. BOULILA Frédéric, M. CHAMBON Julien, M. HAUDRÉCHY Christophe, M^{me} GIROUX Dalila, M. MIQUEL Pierre, M^{me} ODINOT Janick, M^{me} GONÇALVES Sylvie, M^{me} BELALA Monika, M. MOURTOUX Jean-François

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^{me} GOMMÉ Stéphanie par M. COSTA Constantino,
- M. SCHMIDT Matthieu par M^{me} BELALA Monika,
- M. GOUT Christophe par M^{me} COURTET Jennifer,
- M. CHAMBERT Julien par M. CHAMBON Julien.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- M^{me} BELALA Monika a été désignée pour remplir ces fonctions.



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

VILLE DE
HOUILLES

DCM 26/036
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Objet : Commission Communale des Impôts Directs – Désignation des commissaires

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-21 ;

Vu le Code Général des Impôts, et notamment son article de l'article 1650 ;

Considérant que la désignation des commissaires est effectuée dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la Ville ;

Considérant que le Conseil Municipal doit dresser une liste, en nombre double, des 16 commissaires (8 titulaires et 8 suppléants) amenés à être désignés par le Directeur régional des finances publiques ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

Article 1^{er} : DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des commissaires titulaires et des commissaires suppléants au sein de la Commission communale des impôts Directs.

Article 2 : DRESSE la liste, en nombre double, des commissaires comme suit :

Commissaires Titulaires	Commissaires Suppléants
Yves DESJARDIN	Isabelle PELLAUMAIL
Thierry LAMBART	Marine PIERRAGI
Patrick CARMIER	Frédéric BOULILA
Jean-Pierre AUBERTIN	Sylvie MARTINS
Jean-Claude BENOLIEL	Sandrine SECCI
Florence FILLOUX	Stéphanie GOMME
Phillipe FOUQUE	Jean-Claude PAYARD
Jean-Baptiste DE BOISSIEU	Mathieu LENOIR
Philippe FOURNIER	Alexandre FONTANA
Sabine MERCIER	Jennifer COURTET

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20260416-DCM26-036-DE
Date de réception en préfecture : 22/04/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art. L. 411-7 CRPA).

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles par courrier ou sur le site Télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, ou à compter de la réponse explicite ou un implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Sébastien LESTERLIN	Laurence DESWARTE
Sandra COURTAY	Fredy BAILLY
Grégory LECLERC	Jean-François SIROT
Sylvie GONCALVES	Paule DANG
Hella Ben YOUSSEF	Sana MAHJOUB
Mathieu VILLARD	Jean Paul CHERIMONT

Article 3 : **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : **Ampliation** de la présente délibération sera transmise à Madame la Sous-Préfète de Saint-Germain-en-Laye.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1
du CGCT ont été accomplies pour
le présent acte.

AR. délivré le : 22/04/2026

Publication effectuée le : 22/04/2026

Exécutoire ce jour : 22/04/2026

Le Maire,



Romain BERTRAND